

Une anecdote ébouriffante



par Jean-Marie Bader

On admet couramment que Talleyrand a quitté Autun le jour de Pâques 1789 « pour ne plus jamais y mettre les pieds ». Frédéric Loliée,¹ rapporte, seul à ma connaissance, avec prudence et sans citer ses sources, une historiette piquante qu'il situe en août 1790. Cette petite fable - dont tout indique qu'elle ne correspond à aucune réalité vécue par Talleyrand - constitue un exemple caractéristique des inventions et autres sottises inspirées par sa réputation regrettable :

« Un matin, l'évêque laissait errer ses pensées sur l'avenir incertain de la religion et de la monarchie. Tout-à-coup vint à frapper ses oreilles le bruit d'une rumeur énorme. Les cris discordants d'une foule en délire retentissaient sur la place, montaient jusqu'à ses fenêtres. Que se passait-il ? Il chargea son secrétaire, l'abbé Gouttes, le même qu'il sacrera évêque de Saône et Loire le 3 avril 1791, afin de le remplacer sur le siège d'Autun, d'aller prendre connaissance des causes du vacarme. L'abbé Gouttes n'avait pas l'âme héroïque ; il craignait à l'extrême les éclats d'une émeute rejaillissant sur sa



La cour de l'évêché, selon une carte postale ancienne

[...] digne personne ; il redoutait de s'exposer aux sévices populaires. Enfin il lui fallut se décider car le tumulte grossissait d'une manière effrayante. Des mains frénétiques secouaient les grilles à les briser. Toutefois, ce peuple tapageant, vociférant n'avait pas un si mauvais dessein que de renverser les murailles ou de mettre au pillage les appartements de l'évêché. Ce qu'il réclamait à force, c'était l'évêque lui-même, parce que des paysans d'alentour avaient traîné là, au milieu d'eux, un prétendu maléficier, un « meneur de loups », un pauvre énergumène qu'ils disaient possédé du démon, et qu'il était urgent d'exorciser.

Ces gens criaient assez pour être entendus, et, dans leur impatience, ils accablaient leur victime inconsciente de coups et de malédictions.

M. de Talleyrand se montra et fit entendre qu'il allait procéder aux formules de l'exorcisme. Il eût souhaité que l'opération sainte se passât loin du bruit, dans son propre oratoire, en deux ou trois paroles latines négligemment jetées. Mais la foule, en bas, était exigeante : « Dans la chapelle ! Dans la chapelle ! » Hélas, on ne se servait plus de la chapelle depuis le nouvel évêque ; [...]. Il

offrit à des délégués venus en négociation d'accomplir la cérémonie sur le perron de l'évêché, coram populo.

Alors on le vit apparaître, crosse en main, mitre en tête, solennel et inquiet. Le sorcier était maintenu devant lui, à genoux, les cheveux hérissés, la physionomie hagarde, tressautant de fièvre et d'épouvante. Au moment d'élever la main, [...] l'évêque dut s'apercevoir, et son acolyte comme lui-même, que l'essentiel manquait : on n'avait pas d'eau bénite² ni de bénitier. On perdit beaucoup de temps à en aller quérir inutilement à la cathédrale, puis à l'église Saint Laurent, qui, non plus, n'en possédait, ensuite chez une comtesse d'Arlon, très dévote mais trop rigoriste en sa dévotion pour en livrer quoi que ce fût à un prélat constitutionnel, enfin chez une simple femme qui avait conservé cette eau sanctifiée. Jusque là, les circonstances avaient pris une tournure plutôt risible. Elles eurent une conclusion tragique. Tandis que l'évêque trempait le goupillon dans le bénitier pour asperger le malheureux et chasser de son corps le malin esprit, on vit tout-à-coup cet homme, qui n'avait gardé qu'un souffle de vie à la suite de tant de violences,

tomber à ses pieds raide mort. L'exorciste s'était presque évanoui de saisissement, et, de sa main gauche s'était échappé le bâton pastoral qui roula de marche en marche. On put en garder bonne mémoire dans l'antique cité d'Augustodunum ; Talleyrand ne se vanta jamais de cette aventure. » Et pour cause, cette anecdote étant, à coup sûr, parfaitement apocryphe.

Philippe Maillard précise d'ailleurs à ce sujet que : « Début août 1790, Talleyrand me semblait bien trop occupé par les travaux à la Constituante pour se rendre à Autun où il n'était naturellement pas le bienvenu. Il est toutefois passé par Autun aux alentours du 25 décembre 1801, pendant son voyage pour assister à la Consulta de Lyon, ce qu'il confirme dans sa lettre à Bonaparte en date du 28 décembre. »

1 Frédéric Loliée « Talleyrand et la société française, du Prince de Bénévent au duc de Morny » Emile Paul éditeur, 1910

2 On voit mal, toutefois, qui aurait disposé d'une autorité mieux établie que l'évêque du lieu pour bénir séance tenante la quantité d'eau nécessaire, et on imagine mal Talleyrand affolé au point de perdre cette faculté de vue.